



## **Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu**

**29 mars 2021 à 18h30**

**Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu**

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), Mme Marie Demilly, M. Guillaume Krief, Mme Eléonore Marquis, Mme Laure Panchaud, M. Sandro Patronaggio (président).
- Professionnels :** M. Jean-Daniel Conus (directeur), Mme Barbara Dutruit.
- Organisations :** M. Daniel Kala Kekala.
- Autorités politiques :** M. Nicola Di Gulio, M. Musa Kamenica (vice-président).
- Excusés/absents :** Paola Richard De Paolis, Dorina Binaghiz, Ivana Novara, Bertrand Picard, Malika Schumacher, Karine Terrier.
- Invités :** M. Debeugny, M. Gottieri, M. Alain Maillard.

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 14 décembre 2021
3. Accueil de M. Alain Maillard, journaliste du journal de la ville de lausanne, en vue d'un article dans celui-ci
4. Suivi des réponses des associations contractées pour une présentation à la CET
5. Discussion sur la vente des bonbons et sucreries au restaurant de Grand-Vennes en présence du responsable M. Debeugny et M. Gottieri
6. Avancement des projets de communication des activités de la CET
  - Projet blog/newsletter
  - Suivi du groupe Facebook
7. Report « Vision d'avenir », suite
8. Avancement du projet rack à trotinettes/vélos
9. Proposition d'installations à boire dans le préau
10. Avancement des jardins participatifs
11. Proposition de mise à disposition de protections hygiéniques gratuites
12. Installation par la ville de caméras de surveillance dans la cour d'école (pas activées pendant les heures de classe) suite à plusieurs déprédations et incivilités
13. Divers et propositions individuelles
14. Dates et lieux de la prochaine séance

N.B. : signature liste de présence



## 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Ouverture de la séance à 18h31.

L'ordre du jour est modifié pour le point numéro 5. La feuille de présence est signée.

## 2. Adoption du PV du 14 décembre 2020

Le PV est adopté sans modifications.

M. Patronaggio propose au nouveau membre M. Kala Kala, représentant de l'association « L'Escale des Voisins » de se présenter.

## 3. Accueil de M. Alain Maillard, journaliste du journal de la ville de Lausanne, en vue d'un article dans celui-ci

Le journal communal paraît toutes les 2 semaines dans le Lausanne-Cités et est consultable également en ville. M. Maillard propose de faire un reportage du déroulement et de l'organisation de la Comet. L'article sera proposé en relecture à la Comet avant sa publication.

## 4. Suivi des réponses des associations contractées pour une présentation à la CET

M. Di Gulio introduit Sergio Antrilli, membre bénévole du cinéclub qui a répondu favorablement à notre invitation. Etoile-filantes se situe dans la maison de quartier sous-gare. Le club a été créé en 2007. Il se veut un lieu d'échanges, de partages et de mise en avant du cinéma d'auteurs. Etoile-filantes propose 2 thèmes par années, 5 films par thème, (par exemple, identité sexuelle, monde du travail, école, héros, frontières, sens, tourisme, familles en crise). Pour chacun des thèmes, au minimum un film suisse est présenté ainsi que des associations concernées.

M. Antrilli met des flyers en consultation. Il invite également les personnes intéressées à s'inscrire via l'adresse mail en cas d'intérêt [lestoilesfilantes@bluewin.ch](mailto:lestoilesfilantes@bluewin.ch). /

[www.maisondequartiersousgare.ch](http://www.maisondequartiersousgare.ch)

Depuis 5 ans, la maison de quartier sous gare a repris le vidéoclub poussière d'étoiles, dernier vidéoclub de la ville. Les emprunts sont gratuits. Les prêts sont ouverts les jeudis. Mme Panchaud questionne le lien entre le vidéoclub et les autres maisons de quartier. Bien que la maison de quartier sous-gare fasse partie de la FASL, il n'y a pas de collaboration régulière avec d'autres maisons de quartier. Ce projet est difficile à mettre en place dans d'autres lieux si l'on cumule les frais de la SUISA, les frais de matériel, les demandes de droits. Une projection coûte en moyenne 300.-CHF. La projection est gratuite, le public participe au chapeau. L'objectif du ciné-club est de créer des collaborations notamment avec la cinémathèque. M. Kamenica demande si des subventions existent. La maison de quartier soutient, mais il n'y a pas de subvention.



M. Di Gulio nomme les autres associations ayant répondu favorablement à notre invitation : SD intérêt Ouchy, Mémoires Lausanne, Lausanne Esperanto, Association Mémoires de Lausanne.

**5. Discussion sur la vente des bonbons et sucreries au restaurant de Grand-Vennes en présence du responsable M. Debeugny et M. Gottieri**

En l'absence de Messieurs Debeugny et Gottieri, ce point est reporté à la prochaine séance.

**6. Avancement des projets de communication des activités de la CET**

**Projet blog/newsletter**

M. Krief relève la première question d'accessibilité aux adresses mails.

Le site est en ligne, il est facilement accessible via un code QR qui permettra aux parents intéressés de s'inscrire. L'objectif est de communiquer et rendre visible les projets de la Comet. Le visuel du projet est distribué pour ouvrir la discussion.

L'objectif est de favoriser la création d'une association des parents d'élèves.

La qualité d'impression du QR code est à affiner. M. Patronaggio va prendre contact avec Mme Di Pietro de la ville pour que les mille exemplaires soient de qualité et que ce ne charge pas le secrétariat de l'école. Mme Di Pietro a confirmé que le lien d'inscription pourra également être mis sur le site de la ville.

Il est demandé aux membres de la Comet de faire le groupe test de la newsletter pilote. Ce test validera la mise en œuvre du projet pour la rentrée.

Il est relevé par Mme Panchaud qu'il faut éclaircir la différence entre compte FB et newsletter, pour faciliter l'accès aux parents.

**Suivi du groupe Facebook**

Il est en stand-by. Il suivra les publications de la newsletter.

**7. Report « Vision d'avenir », suite**

M. Patronaggio reprendra contact à la rentrée si les conditions sanitaires permettent d'envisager un événement. L'événement est reporté en l'état à mars 2022.

Mme Panchaud demande si ce projet a pu être pensé ou adapté pour être présenté aux élèves en classe comme le Salon des Métiers. M. Conus confirme que l'école continue à travailler sur la thématique de l'orientation professionnelle, ce projet était un plus.

**8. Avancement du projet rack à trottinettes/vélos**

La Municipalité a été approchée par M. Di Gulio suite à la dernière Comet. M. Mausini a répondu qu'il avait été prévu de démarrer les travaux à l'automne 2020. Suite à une erreur de commande, ce rack sera réalisé au printemps.

**9. Proposition d'installations à boire dans le préau**

M. Di Gulio rappelle la question abordée à la Comet précédente. Par rapport au règlement scolaire, M. Conus rappelle qu'il n'est pas autorisé de boire et manger pendant les cours.



Les points d'eau sont accessibles dans tous les bâtiments. M. Conus ne voit pas d'opposition à des points d'eau qui facilitent le remplissage des gourdes. Il rappelle qu'il faut pouvoir s'assurer de la qualité de l'eau mise à disposition et la gestion du matériel. Le choix du matériel n'est pas arrêté, il pourrait s'agir d'un point d'eau installé par la ville dans la cour.

Considérant que le règlement peut être appliqué de manière variable, Mme Panchaud le questionne. M. Conus précise que cette souplesse est aussi relative aux conditions actuelles pour éviter des attroupements aux WC.

M. Conus est favorable à une fontaine extérieure pour des questions d'entretien. La Comet, avec 2 abstentions, accepte ce projet

## **10. Avancement des jardins participatifs**

En l'absence de Mme Tashi, ce point est reporté à la séance suivante

## **11. Proposition de mise à disposition de protections hygiéniques gratuites**

M. Patronaggio propose d'ouvrir la discussion suite à la proposition du Grand Conseil de mettre à disposition des protections hygiéniques dans des lieux publics. Des lieux vont être mis en projet pilote. M. Patronaggio invite la Comet à poser la question au Grand Conseil pour que le collège Isabelle de Montolieu puisse faire partie des projets pilotes. Les 50 établissements sont déjà sélectionnés, M. Conus et Mme Dutruit attendent que cela soit étendu à tous les établissements scolaires obligatoires et post-obligatoires. Ils nous tiendront informés.

## **12. Installation par la ville de caméras de surveillance dans la cour d'école (pas activées pendant les heures de classe) suite à plusieurs déprédations et incivilités**

M. Di Gulio a déposé un postulat de Conseil communal pour mettre des caméras aux abords des écoles afin de sanctuariser l'espace scolaire. Il s'agit de limiter les incivilités, les déprédations et dommages à la propriété. M. Di Gulio propose qu'IDM puisse faire partie du projet pilote. M. Conus précise que le lieu sensible est à l'entrée du Centre de loisirs,

M. Kamenica craint qu'en rejoignant le projet pilote, la stigmatisation de l'établissement soit renforcée. Cela signifierait pour le public qu'il y a des problèmes. Il pourrait être intéressant d'observer l'effet des caméras dans d'autres établissements.

M Di Gulio relève que rejoindre le projet pilote pourrait présenter le côté pro-actif et une recherche de solutions pour limiter les déprédations.

Mme Marquis questionne la présence régulière de patrouilles de police et la dégradation aisée des caméras. M. Conus répond que les interventions de la police, bien que régulières, ne résolvent pas les déprédations de manière pérenne. Il serait intéressant d'être précurseurs également pour réduire les vols.

M. Patronaggio rappelle que le cadre légal existe concernant la protection des données.

Mme Barraud Vial questionne la participation des élèves, des jeunes, par rapport à ce projet. Mme Panchaud propose que le Centre de loisirs soit dans la boucle de discussions sachant qu'ils sont en lien avec les jeunes concernés. M. Conus relève cependant qu'il s'agit plutôt d'anciens élèves.



Mme Dutruit rappelle qu'il est nécessaire que la minorité qui pose problème puisse voir des actions concrètes.

Le Comet vote l'acceptation de ce projet avec 2 abstentions

### 13. Divers et propositions individuelles

M. Kamenica rappelle que M. Iseli, chef du service des sports de la ville, est ouvert à une utilisation des terrains de foot. M. Kamenica souhaite ainsi connaître les besoins des enseignants de gym. M. Conus les transmettra à M. Kamenica.

M. Patronaggio présente le budget participatif de la ville. La Comet peut proposer un projet. Une page dans le journal communal présentera les projets 2020.

Mme Panchaud demande un éclaircissement sur les horaires.

Le démarrage des séances du lundi est décalé à 18h30 pour permettre à Mme Barraud Vial d'arriver de Genève.

M. Di Gulio ayant déposé un postulat avec Mme De Paolis sur la sécurité routière à l'abord des écoles, il demande si M. Conus considère que la sécurité autour d'IDM est satisfaisante. L'étroitesse du trottoir au niveau de l'arrêt de bus est relevée. Les patrouilleurs pourraient être une solution pour augmenter la sécurité.

M. Kamenica propose qu'un membre de l'Association du quartier de la Clochette puisse rejoindre la Comet. M. Kamenica s'approche de Mme Di Pietro pour faire les démarches nécessaires.

### 14. Dates et lieux de la prochaine séance

Lundi 28 juin 2021	18h30 – 20h00
Mercredi 18 août 2021	18h00 – 20h00
Lundi 13 septembre 2021	18h30 – 20h00
Lundi 6 décembre 2021	18h30 – 20h00

Carole Barraud Vial  
Secrétaire  
Quart-parents

Lausanne, le 29.03.2021

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
sepscet@lausanne.ch